JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

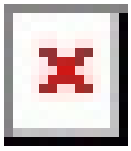
Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EPOUX DAVID – Annonce civile

Référence : L027847

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 1 novembre 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile



AMENAGEMENT DU REGIME MATRIMONIAL Suivant acte reçu par Me Charles PIQUEREL, Notaire Associé à SAINT-MALO, 9, Rue de Toulouse, Office notarial n° 35083, le 22 octobre 2024, M. Daniel Paul Germain DAVID, né à COUTANCES (50200) le 10 novembre 1958, et Mme Véronique Marie Alice GÉDOUIN, son épouse, née à SAINT MALO (35400) le 25 avril 1960, demeurant ensemble à SAINT MALO (35400) 5 allée de la Pointe de Christ, mariés à la mairie de SAINT-BRIEUC (22000) le 14 septembre 1984 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean BROCHEN, notaire à SAINT BRIEUC, le 6 septembre 1984, ont décidé d'aménager leur régime actuel de séparation de biens avec l'adjonction d'une société d'acquêts et l'apport de biens immobiliers propres par M. et Mme DAVID à la société d'acquêts. Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par LRAR ou par acte de commissaire de justice, en l'office notarial susnommé, où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation de l'aménagement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent. Pour avis Me Charles PIQUEREL

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE